

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.102

L'an deux mille vingt, le 15 octobre 2020, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 09 octobre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 09 octobre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par Mme Corinne MAROLLEAU  
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE ROYAN AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES  
« VILLES AMIES DES AINÉS » ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE  
LA VILLE

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : 2 CONTRE  
31 POUR

Face à la nécessité pour les villes de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des « Villes amies des aînés », lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'objectif poursuivi est d'adapter nos territoires à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement. Notre municipalité s'est engagée en 2013 dans la démarche de l'OMS et a rejoint l'association réseau francophone des « Villes amies des aînés ».

Cette Association internationale, sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone le réseau international « Villes amies des aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Elle s'attache à :

- favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les villes, municipalités et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents afin de confronter des expériences,
- organiser des rencontres régulières, afin de développer de nouveaux liens et de débattre sur tout sujet s'inscrivant dans la démarche définie par l'OMS,
- être force de proposition auprès des pouvoirs publics pour créer les conditions d'une meilleure adaptation de l'environnement social et bâti aux aînés,
- informer et conseiller en particulier les collectivités désireuses d'entrer dans le réseau francophone des « Villes amies des aînés »,
- former les élus et professionnels (en particulier des collectivités territoriales),
- garantir la progression des territoires sur la démarche « Villes amies des aînés », en particulier par la conception, la mise en place et le suivi d'un label ami des aînés.

Pour les communes, dont la population municipale est comprise entre 5000 et 20000 habitants, le montant annuel de la cotisation en 2021 s'élève à 315 €.

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre l'adhésion de la Ville de Royan au réseau francophone des « Villes amies des aînés » et de désigner ses représentants titulaire et suppléant.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les statuts du réseau francophone des « Villes amies des aînés »,
- Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville de participer au réseau francophone « Villes amies des aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé et d'y être représenté,
- Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

- de poursuivre l'adhésion de la Ville de Royan au réseau francophone « Villes amies des aînés », et de consentir au versement annuel de la cotisation,
- de désigner comme représentants du Conseil municipal au sein du réseau francophone des « Villes amies des aînés » :
  - Titulaire : Madame Éliane CIRAUD-LANOUE, deuxième Adjointe au Maire, en charge de la Santé, de la Longévité et de la Condition Féminine,
  - Suppléant : Madame Aurélie ERNOUX, chargée de mission service santé.



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO